



# FOCUS ON ALLOTMENTS KLEINGÄRTEN IM FOKUS



## Trait d'Union 54

Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux  
association sans but lucratif | automne 2014

## Contenu:

Editorial	3
<b>RESOLUTION</b>	
XXXVIIème Congrès international de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux à Utrecht	4
Procès-verbal de décision	6
Rétrospective en images du congrès à Utrecht	8
<b>Diplômes (1<sup>ère</sup> partie)</b>	
L'Office International a remis la Rose d'Or à la ville d'Utrecht (NL)	11
L'ensemble de jardins familiaux « Dijkzicht » à Amsterdam (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique	12
L'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » de l'association des jardins familiaux VAT à Ede (NL) a reçu le diplôme pour des projets innovants.	14
Pontnewynydd Allotment Association (GB) a reçu le diplôme pour des projets innovants	16
<b>Les jardiniers à travers l'Europe</b>	
Les jardiniers associés de Pologne se présentent	17
<b>Sujet d'actualité</b>	
Les jardins familiaux polonais ont été sauvegardés !	19
<b>Présentation des fédérations régionales européennes</b>	
Aperçu du travail du Landesverbandes Sachsen der Kleingärtner e. V.	23
Grande-Bretagne : Le Tour des ensembles de jardins familiaux dans le Yorkshire	26
<b>L'engagement social des jardiniers associés</b>	
France : Les jardins du Zéphir près de Paris	31
Autriche : La fédération autrichienne des jardiniers associés coopère avec l'association KoMit dans l'intérêt des personnes handicapées	33
<b>Nouvelles des fédérations</b>	
Apprendre ensemble en Finlande	35
Rapport annuel de l'association des jardiniers associés japonais 2013/2014	37
Adresses	39
Impressum	40

# Editorial

## Catharina Tarras, Wahlberg, Présidente de la fédération suédoise des jardins familiaux

Le mouvement des jardins familiaux a une longue tradition en Suède comme aussi dans plusieurs autres pays. En Suède le mouvement a débuté en 1895, mais la Suède n'était pas le premier pays ayant eu des jardins familiaux. A ce moment les cités suédoises étaient très densément peuplées et souvent de très nombreuses personnes habitaient le même logement à cause d'un manque d'appartements. Les hommes politiques ont alors assumé leur responsabilité et ont aménagé des jardins familiaux afin de donner aux citadins la possibilité d'avoir un terrain à eux. Sur ces jardins familiaux ils pouvaient cultiver leurs fruits et leurs légumes, ce qui leur permettait de réduire les frais pour acheter de la nourriture.

En Grande-Bretagne nous voyons un développement similaire. Dans ce pays pourtant le nombre des jardins familiaux s'est accru énormément au courant des deux guerres mondiales. Pendant les guerres les jardins familiaux constituaient un moyen important pour garantir la sécurité alimentaire de la population. Après les guerres les jardins familiaux offraient une possibilité pour donner un havre de paix aux soldats qui avaient des problèmes pour s'adapter de nouveau à la vie courante.

Le jardinage familial a constitué aussi dès le début une possibilité de détente pour le jardinier et sa famille.

Aujourd'hui nous avons une situation différente en Europe, mais l'intérêt pour le jardinage familial a subsisté et est au contraire en train d'augmenter. Il est encourageant de constater que de jeunes gens sont de plus en plus intéressés par le jardinage familial, spécialement par le jardinage familial urbain.

Les jardins familiaux sans abris pour y passer la nuit ont une superficie entre 50 et quelques centaines de m<sup>2</sup>. Des signes pour cet intérêt croissant pour le jardinage sont des exemples de ce qu'on appelle le « guerrilla gardening » surtout dans les villes. C'est un jardinage très ordonné à plus petite échelle sur des terrains appartenant aux municipalités locales. Les hommes et femmes politiques au niveau local ont fait droit à cette demande et ont décidé de stimuler cette tendance en mettant à disposition, par exemple dans des parcs urbains, des petits conteneurs en bois pour jardiner. Ces conteneurs en bois permettent de cultiver des fruits et des légumes sur une petite échelle. Il est peu coûteux d'arranger cette sorte de jardinage et si les autorités locales ont besoin de cet espace il est facile de transférer les conteneurs en bois à un autre endroit et ceci à presque zéro frais.

Ce développement est le résultat de nos bons contacts avec les hommes politiques. Ceci souligne très clairement aussi l'importance de tels contacts avec les autorités. Nous savons que le jardinage familial a un impact positif sur la santé et la quali-



*Catharina Tarras-Wahlberg*

té de vie. En plus, le jardinage familial est bon pour le développement durable de l'environnement. De plus en plus les jardiniers associés font le choix de cultiver leurs produits écologiquement. Ceci est une raison parmi d'autres pourquoi nous devons continuer à sensibiliser les hommes politiques au niveau local et national pour l'importance de stimuler le mouvement des jardins familiaux. Et si nos hommes politiques restent toujours réticents nous devons continuer à décrire l'effet positif du jardinage familial sur l'environnement.

Si nous travaillons avec la même approche dans toutes nos organisations européennes nous aurons une voix plus forte dans nos efforts pour sauvegarder et développer le jardinage familial.



# XXXVllième Congrès international de l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux à Utrecht

du 28 août au 31 août 2014 Regards sur les jardins familiaux

## JARDINS FAMILIAUX – TOUT VERT, TOUT COEUR

**Les jardins familiaux** font partie intégrante des services d'intérêt général dans nos villes et communes. Ces espaces verts sont des lieux de vie sociale partagée et diversifiée, dégageant une véritable cordialité. Bref : tout vert, tout cœur !

A travers l'Europe, il existe plus de trois millions de jardiniers associés, impliqués activement dans leurs associations et leurs jardins. Leur engagement va largement au-delà de la simple exploitation des jardins. L'échange social a un grand impact positif sur la vie citadine et communale.

Aussi l'importance des jardins familiaux dans l'espace urbain ne cesse d'augmenter. Ces lieux d'autosuffisance et de loisirs se sont transformés en espaces verts indispensables, particulièrement importants pour le climat des zones agglomérées, pour l'écologie ainsi que pour la protection des espèces et des sols.

Ces effets bienfaisants doivent être ancrés plus fortement dans la conscience du grand public et surtout dans la conscience des responsables et des décideurs politiques et administratifs.

### Nous avons une bonne raison d'être

Lors des manifestations internatio-



nales à Zurich, Berlin et Utrecht, nous avons pu découvrir un nombre impressionnant d'initiatives précieuses qui se déroulent au sein de nos ensembles de jardins familiaux.

**Par la même occasion, nous avons toutefois réalisé** que leurs mérites sont souvent méconnus en dehors des lotissements concernés ou de notre organisation. Ils sont perçus tout au mieux dans l'entourage immédiat. L'intérêt médiatique est négligeable et de courte durée.

D'un autre côté, les médias font état d'un immense engouement pour la nature et constatent que de nombreuses familles jeunes recherchent la possibilité de profiter d'un jardin.

Les ensembles de jardins familiaux sont les poumons verts d'une ville. Ils doivent aussi faire partie intégrante du développement de la ville et ne doivent pas être repoussés à ses abords. Le besoin croissant de jardins familiaux doit être intégré et mis en application dans et par les plans urbains.

La tendance américaine des « Community Gardens » quant à elle est représentée comme quasi révolutionnaire et opposant des pratiques alternatives aux modes (de vie) courants.

**Ceci témoigne d'une méconnaissance** du fait que les associations de jardins familiaux considèrent depuis longtemps le jardinage, les aspects nutritionnels ainsi que les questions

économiques, sociales, artistiques et urbanistiques comme étroitement liés et faisant partie intégrante du mouvement des jardins familiaux. En sus de leur solide structure sociale interne, maintes associations de jardins familiaux nouent des relations profondes et durables et organisent des activités communes avec les quartiers environnants. Aujourd'hui, le « Community Gardening » est d'ores et déjà une réalité dans bon nombre d'ensembles de jardins familiaux.

### Notre présence doit importer à d'autres

Malheureusement les nombreuses activités positives se déroulant au sein de nos organisations et les effets positifs des jardins familiaux sont trop peu connus du grand public.

**Les ensembles de jardins familiaux fournissent** une contribution très importante à la biodiversité, à la diversité des espèces, ainsi qu'à la protection des sols et du climat dans les zones peuplées.

**Les jardiniers associés contribuent** à ce que la connaissance des anciennes variétés de fruits et de légumes soit préservée.

**Les associations des jardins familiaux jouent** un rôle primordial dans le contexte de l'administration et de la conception des grands espaces verts dans les villes et les communes. Elles contribuent à renforcer la cohésion sociale tant au sein de l'association que dans les quartiers résidentiels dans leur environnement immédiat.

**Les associations de jardins familiaux réalisent** avec leurs projets dans les domaines de l'éducation des enfants à la nature et l'environnement, de l'intégration de citoyens immigrés, de personnes âgées et de personnes handicapées dans le mouvement des jardins familiaux une contribution importante à l'harmonie sociale et le vivre ensemble.

**En vue de garantir notre survie, nous devons travailler activement** afin d'ancre les jardins familiaux et



leurs effets positifs dans la conscience collective ;

de présenter l'existence des ensembles de jardins familiaux en tant que partie naturelle et intégrante du développement urbanistique ; et afin que les acteurs politiques, les administrations et les urbanistes respectent les ensembles de jardins familiaux comme une contribution aux services d'intérêt général dans les villes et les communes.

#### Notre but doit être:

De faire en sorte que l'estime du public pour le mouvement des jardins familiaux constitue une des pierres angulaires de notre futur.

#### L'union fait la force

**L'Office International** est l'organisation des jardiniers associés représentant les intérêts des jardins familiaux au-delà des frontières, ce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'organisation.

Par sa visibilité, l'Office International peut renforcer et soutenir les intérêts

des jardiniers associés au niveau international, national et local. En outre, la présence marquée et concrète de l'Office International en tant que représentant des intérêts de tous les jardiniers associés européens peut attirer l'attention des médias.

### Nous devons tous apporter notre contribution en vue de forger une image positive durable des jardins familiaux.

Nous devons devenir visibles pour d'autres et assurer une plus forte présence à l'extérieur.

Nous devons présenter le mouvement des jardins familiaux de manière positive et convaincante.

Nous devons, lors de nos activités, mettre l'accent sur nos buts communs et vivre pleinement dans le respect de ces buts.

Nous devons inspirer confiance et assurance.

Ces tâches doivent constituer notre but commun pour les années à venir.

*Utrecht, 30 août 2014*

# Procès-verbal de décision de l'assemblée générale

à Utrecht le 28 août 2014

Etaient présentes: les fédérations d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, de Finlande de France, de Grande-Bretagne, du Luxembourg, des Pays-Bas, de Pologne et de Suisse

Etaient absentes: les fédérations du Danemark, de Norvège, de Slovaquie et de Suède

1. C. ZIJDEVELD souhaite la bienvenue aux délégués et spécialement à ceux qui participent pour la première fois à une assemblée générale.
2. C. ZIJDEVELD informe que deux chercheurs français présenteront leur recherche au cours de l'assemblée générale.
3. Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour. Il est alors adopté à l'unanimité.
4. Le procès-verbal de décision ainsi que le rapport de l'assemblée générale du mois de mars sont adoptés à l'unanimité.
5. M. WEIRICH informe qu'ensemble avec J. KIEFFER elle a présenté l'Office International auprès des nouveaux ministres luxembourgeois. L'Office devrait être soutenu aussi à l'avenir financièrement par le gouvernement.
- 6) Sur proposition du comité exécutif l'assemblée générale décide à l'unanimité de décerner le diplôme pour des projets innovants à l'association de jardins familiaux Pontnewynydd (GB).
- 7) L'Office n'a pas reçu de propositions additionnelles pour modifier le texte de la résolution. La résolution est considérée comme adoptée à l'unanimité et sera présentée telle quelle au congrès.
- 8) Après avoir reçu quelques propositions écrites de modifications, la Charte de l'Office est adoptée dans sa forme actuelle à l'unanimité et sera publiée. Si la fédération norvégienne envoie encore rapidement une photo d'un abri/ensemble, elle sera encore ajoutée au texte.
- 9) Un rapport écrit sur la coopération avec les organisations internationales a été envoyé aux fédérations. M. WEIRICH informe encore sur la conférence sur le climat à Paris en 2015.
- 10) Les cotisations pour 2015 ont été envoyées aux fédérations. Elles contiennent l'adaptation décidée en 2008. E. KONDRACKI informe que suite à la nouvelle législation  $\pm 10\%$  des jardiniers quitteront la fédération. Ces données seront prises en considération début 2015. Le problème dû à la décision de la ligue wallonne de suspendre sa qualité de membre (partie de la ligue belge) sera discuté avec les représentants de la ligue. Sous réserve de ces deux points, les cotisations pour 2015 sont adoptées.
- 11) K. KENNY est nommée réviseur de caisse pour terminer le mandat d'A. REES.
- 12) Follow-up des décisions prises lors de l'assemblée générale à Luxembourg
  - a) **Europa Nostra:** W. WOHATSCHKEK informe que la réunion à Vienne était un événement mondial sans contenu intéressant l'Office. Il est décidé de continuer à payer la cotisation sans participer aux activités.
  - b) **Cost – Urban Allotments:** La fédération finlandaise a intensifié ses contacts. Les fédérations suédoise, suisse et autrichienne ont envoyé des corrections quant à leurs données dans le projet de livre.
  - c) **Cost – Urban Agriculture:** E. KONDRACKI informe sur la réunion à Varsovie. Le projet semble toucher à sa fin. Une participation de l'Office ne semble donc plus être nécessaire.
  - d) **Activités enfants et nature:** L'Office a reçu de bons exemples de la fédération allemande et un bon exemple de la fédération belge, suisse et polonaise. Les exemples finlandais ne correspondent pas au sujet. La fédération finlandaise enverra un exemple adéquat. Il est décidé que les autres fédérations enverront le plus rapidement 1 à 2 exemples.
  - e) **Action de la semaine pesticide:** Les fédérations informent sur la situation dans leurs pays. Il est décidé d'élaborer pour 2015

- un bon texte présentant aussi des alternatives.
- La fédération allemande fournira le matériel de base.  
K. KENNY demande une grande prudence en proposant des alternatives (législation)
- f) **Directive concernant les semences:** Toutes les fédérations participant à l'assemblée générale, à l'exception de la Pologne, ont mis le texte online.  
Il est décidé que l'Office et les fédérations devront continuer à travailler dans cette direction et être davantage présents dans les médias.
- g) **Homepage et Internet forum:** La page Internet est régulièrement actualisée. Les fédérations devront envoyer davantage d'informations. Le Forum Internet ne fonctionne toujours pas.
- h) **Demande d'affiliation:** Egebergløkka Parsellag (Norvège) : Les délégués soulignent que la fédération norvégienne (Norsk Kolonihageforbundet) est membre de l'Office et que statutairement une deuxième fédération de Norvège ne peut devenir membre.
- La question si l'association Egebergløkka Parsellag peut participer aux travaux de l'Office est un problème interne à la Norvège et ne peut être résolu que sur base nationale.
- i) **Proposition de P. PASCHKE de mentionner l'affiliation à l'Office International sur le papier à lettre national:** La fédération néerlandaise a décidé de le faire.  
Le but est qu'en 2016 toutes les fédérations mentionnent leur affiliation à l'Office sur leurs documents officiels (papier à lettre etc)
- 13) Non-paiement des cotisations:  
La cotisation suédoise a été payée entretemps.  
Le problème concernant la cotisation belge sera résolu dans une discussion avec les représentants de la fédération (voir point 10)  
Les représentants norvégiens recevront les documents nécessaires afin que la situation puisse être régularisée.  
W. WOHATSCHEK essaiera encore une fois de contacter la fédération slovaque et de résoudre ce problème. Si des entretiens ne devaient pas avoir lieu, les règles statutaires prévues pour cette situation devront être appliquées.
- 14) J. KIEFFER informe sur la session d'étude 2015 à Luxembourg. La session d'étude aura lieu du 27 au 30 août 2015.  
J. KIEFFER présente un projet de programme de la session d'étude. Le sujet en est : Les conseils techniques de jardinage en vue du respect de la durabilité et de l'utilisation responsable des ressources.
- 15) Il est demandé quelles fédérations regroupent aussi des jardins privés.  
Tel est le cas en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France et surtout en Belgique et au Luxembourg, probablement aussi en Slovaquie. Cette thématique sera discutée prochainement.
- 16) M. WEIRICH explique les raisons et le but du calendrier de l'Office pour 2015. Il est décidé de l'utiliser aussi sur une base nationale.  
Les fédérations qui n'ont pas encore commandé de calendrier sont invitées à le faire avant le 1er octobre afin de pouvoir faire une commande groupée.  
Follow-up: tous les problèmes concernant le non paiement de cotisations sont réglés.

# Rétrospective en images du congrès à Utrecht



*C. ZIJDEVELD ouvrant le congrès*



*Discours du représentant de la  
Ministre de l'Agriculture*



*Discours du représentant de la ville  
d'Utrecht*



*Conférence de R. FOX-KÄMPER sur le  
projet Cost*



*Conférence de K. KOSSE sur les abeilles*





*Les délégués au travail*



*Accueil dans les jardins familiaux*



*Visite de jardins familiaux*



*Visite de jardins familiaux*



*Les délégués au travail*



*Remise des diplômes*



*Remise des diplômes*



*Signature de la résolution*



*Dr BEDLAN: Présentation du sujet du congrès 2016*



*W. WOCHATSEK, président et H. BONNAVAUD vice-président: 2014 – 2016*



*Journée Européenne du jardin: Le maire J. VAN ZANEN lors de son discours*



*Remise de la Rose d'Or à la ville d'Utrecht*



*Protection des jardins familiaux à Utrecht*



*Les jardins familiaux dans la presse*



*Dîner de clôture avec les Ijssellmannen*



*Statue en tant que souvenir du 37ième congrès international et de la Journée Européenne du Jardin 2014*

# L'Office International a remis la Rose d'Or à la ville d'Utrecht (NL)

La ville d'Utrecht mène depuis les années 1990 une politique favorable aux jardins familiaux. Aussi bien les hommes politiques que l'administration sont très favorables aux jardins familiaux. En 1993 la ville d'Utrecht a adopté son premier plan politique concernant les jardins familiaux et en 2012 un deuxième a été adopté par le conseil de la Ville pour prendre la relève du premier plan. Les ensembles de jardins familiaux sont inscrits dans ces plans politiques comme zones vertes protégées.

La ville d'Utrecht protège les ensembles de jardins familiaux autant que possible. Au cours des deux dernières décennies Utrecht a initié de nouveaux concepts et a intégré les ensembles de jardins familiaux de plus en plus dans de nouveaux projets de développement résidentiel. Aux Pays-Bas deux des meilleurs exemples d'ensembles de jardins familiaux intégrés dans des zones de développement se trouvent à Utrecht.

La protection juridique des ensembles de jardins familiaux est garantie par des contrats de location à longue durée et par des plans sectoriels légalement obligatoires. Afin de garder les ensembles de jardins familiaux dans un excellent état, la ville d'Utrecht accorde chaque année un subside pour des travaux de maintenance d'une plus grande envergure. Les associations de jardins familiaux, en coordination avec la fédération nationale, décident chaque année entre elles ce qui doit être fait dans quel ensemble de jardins.

En plus, la ville d'Utrecht accorde chaque année des subsides pour des projets innovants dans les ensembles de jardins familiaux qui stimulent soit



un usage multifonctionnel, soit améliorent la sécurité dans les ensembles. Afin d'améliorer la qualité écologique des ensembles de jardins familiaux, la ville d'Utrecht facilite par un soutien financier la participation des associations dans la compétition pour obtenir le diplôme national pour un jardinage naturel.

Depuis 1993 la ville d'Utrecht et les associations de jardins familiaux se réunissent deux fois par an pour discuter tous les problèmes concernant

les ensembles et les associations de jardins familiaux.

Finalement, et ce n'est pas la moindre des choses, la ville d'Utrecht s'est montrée depuis le début de nos contacts très favorable à recevoir le congrès international de l'Office International dans sa ville. Partout où c'est possible la ville nous accorde son soutien pour l'organisation de cet événement.

# L'ensemble de jardins familiaux « Dijkzicht » à Amsterdam (NL) a reçu le diplôme pour un jardinage écologique

L'ensemble de jardins « Dijkzicht » a été fondé en 1938 et se trouve depuis 1957 sur son terrain actuel. L'ensemble regroupe 204 jardins individuels d'une superficie moyenne de 300 m<sup>2</sup> et a une superficie totale de 3 hectares.

En 1996 l'ensemble « Dijkzicht » a décidé qu'il voulait se conformer aux standards stricts du diplôme national pour un jardinage naturel. Après quelques années de dur travail « Dijkzicht » a reçu le diplôme avec trois étoiles sur les quatre étoiles maximum figurant sur la coccinelle du diplôme national avec un score total de 56 % de 100 %. En 2002 le score était de 70 %, en 2007 il avait baissé à 60 %, mais en 2009 il s'est accru à 74 %. Après une réinspection en 2013, le score a explosé et était de 104 %. « Dijkzicht » a reçu le diplôme avec le maximum de 4 étoiles avec les félicitations du jury.

Cette amélioration impressionnante

était la récompense du très grand nombre de projets réalisés en relation avec un jardinage et une administration naturels dans l'ensemble de jardins familiaux « Dijkzicht ». Cette amélioration était rendue possible parce que de plus en plus de jardiniers participaient activement au jardinage naturel.

D'un point de vue national, l'ensemble « Dijkzicht » a un des meilleurs scores de toutes les associations participant au diplôme national. L'association a édité pour tous ses membres jardiniers une très belle brochure illustrée avec l'historique de « Dijkzicht » et son jardinage et administration naturels dans l'ensemble de jardins familiaux (1996 – 2013). Dans la brochure on explique comment l'espace de verdure public et les 20 parties spécifiques ont été développés, comment on en prend soin et quelles activités sociales et éducatives y sont développées.

## Résumé des activités depuis 1996:

- Depuis 1998 l'utilisation de pesticides et d'herbicides chimiques est défendue. Si c'est absolument nécessaire on utilise uniquement des moyens naturels;
- Tonte du gazon en phase et stimulation pour l'ensemencement avec des fleurs, construction d'allées avec des matériaux verts et hachés et aménagement de bordures avec des fleurs sauvages;
- Amélioration de la couverture en herbe et variété croissante de fleurs locales et de plantes, haies, arbustes, arbres et une végétation aquatique très diversifiée;
- Une serre pour cultiver des plantes annuelles et biennuelles et des plantes locales pour l'espace public et les zones spécifiques dans l'ensemble de jardins;
- Depuis 2000 il y a une mare pour crapauds, on fait des expérimentations avec différentes sortes de



saules et en 2013 on a construit une première digue naturelle;

- Inventaire de tout ce qui vit et qui croît dans l'ensemble;
- Aménagement d'un jardin pour insectes et d'un verger. Achat de plantes spéciales et d'arbres pour procurer de la nourriture aux papillons, aux abeilles et à d'autres insectes;
- Plantation d'un arbuste pour oiseaux, aménagement d'un tas de branches, établissement d'un plan pour la tonte, plantations, construction d'un mur en pierres sèches et humides, aménagement d'un tas de pierres pour améliorer les possibilités d'abris et les possibilités de nidification. De même un grand nombre d'hôtels pour insectes, des nichoirs pour des mésanges, des sittelles, des chauve-souris et chouettes ont été créés et depuis 2013 un abri pour des marthes, un nichoir pour des hérissons et un tas pour des serpents ont été aménagés.
- Utilisation d'une énergie durable et

de produits respectueux de l'environnement, des lumières LED et des ampoules de basse consommation dans les bâtiments.

- Collecte séparée des déchets: papier, verre, déchets domestiques (et dans un avenir proche plastique).
- Collecte des déchets de jardinage pour faire du compost; réutilisation du bois coupé (hachage et pour ériger des séparations) et collecte des déchets verts (compost) et des déchets (murs en pierres et de clôtures).
- Communication par des feuilles d'information, la brochure « jardinage à Dijkzicht », le journal « Dijkzichtkrantje » et des panneaux d'information ainsi qu'un site internet « tuinparkdijkzicht.nl »
- Formation des jardiniers grâce à des groupes de travail concernant des sujets comme par exemple la coupe des arbres, le hachage, le tressage d'osier, le compostage, les papillons, les abeilles, les oiseaux, les champignons, les crapauds et les arbres à « Dijkzicht ».

- Depuis quelques années éducation pour les enfants de l'ensemble « Dijkzicht » et des écoles du voisinage. En 2013 plus de 250 enfants ont participé à des cours sur la nature. De même un chemin de nains éducatif a été construit.
- Informations pour d'autres ensembles de jardins familiaux désireux de se lancer dans un jardinage et une gestion naturels de leur ensemble de jardins.
- Plan annuel de travail pour la gestion et l'entretien des espaces verts publics et des vingt zones spéciales.
- Il y a déjà des plans pour construire à l'avenir un mur pour martins pêcheurs, un toit végétal, la réutilisation de l'eau de pluie, l'utilisation de panneaux pour la lumière du jour et encore beaucoup d'autres.

Le jardinage naturel est appuyé et mis en pratique par environ 90 % des membres de « Dijkzicht ».



# L'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » de l'association des jardins familiaux VAT à Ede (NL) a reçu le diplôme pour des projets innovants.

Il y a quelques années les membres de l'ensemble de jardins familiaux «De Koekelt» ont décidé sur proposition de leur comité que l'ensemble de jardins familiaux fermé et entouré d'une haute clôture serait transformé en un ensemble de jardins familiaux multifonctionnel, ouvert au voisinage. En 2012 un ensemble de jardins familiaux multifonctionnel était devenu réalité. L'ensemble est constitué de 4 parties séparées par des haies basses et il y a des chemins pour piétons qui serpentent à travers cet ensemble.

L'université agricole de Wageningen a aidé l'association VAT Ede et l'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » à développer leur plan. L'université a mené plusieurs recherches et



écrit plusieurs rapports. Tant les jardiniers que les gens et les organisations des environs ont été consultés. Ceci a conduit en 2012 à un site de jardins familiaux complètement rénové.

## Pourquoi l'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » est-il si spécial?

« De Koekelt » est le premier ensemble de jardins familiaux avec des jardins potagers qui a été transformé en un ensemble de jardins multifonctionnel et ouvert au public. Ceci est unique aux Pays-Bas. Aux Pays-Bas il y a de plus en plus d'ensembles de jardins familiaux multifonctionnels, mais il s'agit toujours de jardins orne-

mentaux ou de jardins mixtes ayant aussi bien une partie avec des plantes ornementales et une partie avec des légumes et des fruits.

## En plus, l'ensemble de jardins familiaux «De Koekelt» a:

- a) 153 jardiniers de 12 nationalités différentes
- b) Un rucher
- c) Un hôtel pour insectes
- d) Des jardins spéciaux réservés pour des jardins éducatifs et pour une garderie après l'école
- e) Un espace pour la formation et l'information
- f) Un lieu de rencontre pour les jardiniers et les gens des environs.



A cause du nouvel aménagement et de l'ouverture de l'ensemble de jardins familiaux les personnes du voisinage ont vu leur espace de loisir augmenter de façon substantielle.

L'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » constitue aussi bien pour les jardiniers que pour les voisins une zone importante pour leurs activités de loisirs. Les contacts sociaux entre les jardiniers et les voisins ont été renforcés.

Des activités comme par exemple faire de la choucroute, faire de la pâtisserie pour Noël, prendre ensemble une tasse de café et participer au barbecue organisé par les jardiniers sont ouvertes tant aux jardiniers qu'aux voisins.

**Les qualités importantes pour l'aménagement du territoire de l'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » sont les suivantes:**

- a) Verdure en ville
- b) Un espace pour respirer pour les hommes et les animaux
- c) Une maison où tout le monde est le bienvenu

Ainsi l'ensemble de jardins familiaux « De Koekelt » est devenu un ensemble de jardins familiaux multifonctionnel!

**a) De la verdure en ville**

La verdure: a été maintenue (un ensemble de jardins «De Koekelt») et a même été élargie par la plantation



d'un verger; le long des chemins pour piétons de l'ensemble «De Koekelt» le nombre des arbres existants a été augmenté par de nouveaux arbres (fruitiers).

**b) Un espace pour les hommes et les animaux pour respirer**

La qualité du site a augmenté énormément: en partant d'un site fermé et avec une clôture élevée on l'a transformé en un ensemble de jardins familiaux ouvert et multifonctionnel.

Extension de l'espace de loisirs: les chemins pour piétons de «De Koekelt» relie l'espace de récréation Veldhuizerbos et la zone résidentielle Veldhuizen.

La façon de voir l'ensemble s'est améliorée énormément: les contacts sociaux se sont intensifiés entre les jardiniers et les voisins.

L'ensemble fournit de la nourriture aux hommes et aux animaux.

Durabilité : L'ensemble de jardins familiaux «De Koekelt» a été intégré dans une zone de sport, un verger de loisirs : Veldhuizerbos et une zone résidentielle: Veldhuizen. «De Koekelt» a son propre approvisionnement en eau et n'utilise pas l'eau du robinet pour irriguer les jardins. Cet ensemble de jardins familiaux est un exemple pour d'autres ensembles de jardins familiaux aux Pays-Bas.

**c) Une maison où tout le monde est le bienvenu**

Un lieu de rencontre pour les jardiniers et les voisins.

Un espace de formation et d'information.

Participation des voisins: Ils participent aux groupes de travail. 153 jardiniers de 12 nationalités différentes.

Différents groupes de travail pour les jardiniers et les voisins.



# Pontnewynydd Allotment Association (GB) a reçu le diplôme pour des projets innovants

Récemment l'association de jardins familiaux de Pontnewynydd a terminé un projet grâce aux fonds reçus de la loterie nationale. L'association a aménagé des parterres élevés, un abri et une serre qui permettront à des personnes handicapées de cultiver des légumes.

“Le jardin pour personnes handicapées” a reçu un subside de £4,999.00 du “Big Lottery Fund”. Beaucoup de travail et d'efforts ont été fournis avant tout par des bénévoles. Le projet a eu un très grand succès. Nous remercions très chaleureusement Rob Taylor qui a conçu le projet et réalisé la plupart du travail de base. Malheureusement pour l'association Rob n'est plus membre, mais nous voulons lui transmettre nos remerciements et notre gratitude pour avoir mis le projet en route. Nous adressons aussi un grand merci à Paul Taylor qui a aidé son frère Rob à lancer ce projet. Merci à Stuart Green, Marc Newman et ses collègues étudiants pour avoir exécuté le reste des travaux afin de finaliser le projet. Nous voulons aussi remercier très chaleureusement Sharon Ashill pour tout son travail acharné et ses conseils pour le catering le jour de la porte ouverte, de même que sa participation lors de cette journée. Sharon a également collecté 120,00 £ chez Knauf Insulation pour le barbecue. Super et merci beaucoup Sharon pour ton dévouement et ton engagement lors de cette journée spéciale pour l'association des jardins familiaux Pontnewynydd.

La Journée Porte Ouverte a été un succès. Allan Rees, président exécutif de l'association de South Wales, membre de la fédération nationale (NSALG), Neil Mason, maire de Torfaen et tous ceux qui ont aidé et ont investi leur temps et leurs efforts pour faire avancer et terminer ce « jardin pour personnes handicapées » ont contribué à ce succès. L'association a reçu une lettre du prince de Galles avec ses meilleurs vœux. Il a demandé qu'on le tienne informé de ce projet. Il s'est excusé de ne pas pouvoir assister aux festivités à cause d'une information trop tardive et l'acceptation antérieure d'autres engagements. La loterie nationale « Big Lottery Fund » a envoyé ses meilleurs vœux et aimerait recevoir des photos et des coupures de presse de cet événement. Le Woodland Trust (fondation) a également envoyé ses meilleurs vœux et a demandé qu'on envoie des photos et un compte rendu des événements ayant eu lieu au courant de cette journée porte ouverte.

Maintenant que le projet est terminé l'association de jardins familiaux Pontnewynydd doit encore rendre compte au Lottery Fund de tout l'argent dépensé sur le site. Une fois ce décompte accepté, nous pourrons clôturer le projet. Si quelqu'un connaît une personne (avec un handicap) qui aimerait prendre en location une parcelle dans ce jardin pour personnes handicapées avec le droit d'utiliser l'abri et la serre, alors n'hésitez pas à lui dire de contacter le secrétariat.





# Les jardiniers associés de Pologne se présentent

## Structure

26 associations de district,  
4926 ensembles de jardins familiaux,  
plus d'un million de membres

## Jardins familiaux

963.351 jardins familiaux d'une  
surface de 300 à 500 m<sup>2</sup>

## Administration

Bénévolat et collaborateurs salariés

## Statut foncier

Propriété foncière des communes  
ou de l'Etat

La fédération polonaise des jardins familiaux est inscrite au registre national des ONG. Elle a son siège à Varsovie, ul. Bobrowiecka 1. Elle regroupe 26 associations de district avec 4.926 ensembles de jardins familiaux et 963.351 jardins familiaux. La surface moyenne des parcelles est de 350 m<sup>2</sup>. La surface totale des jardins familiaux s'étend sur 43.236,97 hectares. La cotisation annuelle s'élève à 0,04 € par m<sup>2</sup>, c'est-à-dire 14 € par jardin familial. De ce montant 65 % (9,1 €) restent à la disposition de l'ensemble de jardins familiaux, 3,26 € sont payés à l'association de district et 1,63 € à la fédération centrale.

Les associations de district et la fédération centrale ont des employés salariés. A chaque niveau de la fédération le travail est fait sur la base du volontariat.

Au niveau du gouvernement fédéral les jardins familiaux relèvent de la compétence du ministère des infrastructures. Ni la fédération ni ses associations ne sont soutenues financièrement par le gouvernement.

A chaque niveau d'organisation la



fédération dispose d'autorités de contrôle propres et une juridiction d'arbitrage interne pour trancher les litiges entre les jardiniers et l'administration.

Le fonctionnement, l'utilisation des jardins familiaux et le fonctionnement des fédérations sont déterminés par la loi des jardins familiaux du 13 dé-

cembre 2013.

Cette loi a été préparée et soumise au Parlement comme proposition de loi populaire soutenue par plus de 924.000 citoyens polonais. Cette nouvelle loi protège non seulement l'existence des jardins familiaux, mais garantit aussi leur développement.

### Parmi les droits les plus importants, la loi garantit que les jardiniers ont :

- un droit sur la parcelle et la possibilité de l'enregistrer dans le registre foncier et hypothécaire ;
- la propriété des plantations, des constructions et équipements situés sur la parcelle ;
- profitent de l'exemption à certains impôts ;
- un droit à une compensation et à un terrain de remplacement en cas de fermeture de l'ensemble de jardins familiaux.

Les terrains sur lesquels sont créés les ensembles de jardins familiaux appartiennent aux communes. Ces terrains sont utilisés gratuitement.

Toutes les installations et les cultures appartiennent aux jardiniers, les infrastructures de l'ensemble (conduites d'eau, électricité, maison associative etc.) appartiennent à la fédération. Lors d'un changement d'utilisateur, le nouveau jardinier associé doit rembourser à son prédécesseur la valeur des cultures et des installations.

Il est interdit d'habiter de façon permanente dans les jardins familiaux et d'y exercer une activité professionnelle. Le jardin familial sert exclusivement à la culture de produits horticoles et à la

récréation du jardinier et de sa famille.

Le jardin familial peut être équipé d'une maisonnette d'une surface maximale de 35 m<sup>2</sup>.

Chaque jardin est raccordé à l'eau. L'alimentation des ensembles de jardins familiaux en eau varie néanmoins beaucoup. Les jardins avec un raccordement au réseau urbain ont soit des points d'eau soit un puits commun. Quelques parcelles de jardin ont leur propre puits. La plupart des ensembles de jardins familiaux sont raccordés à l'électricité. Ainsi les jardiniers individuels peuvent connecter leur jardin à ce réseau. Les frais d'eau et d'électricité sont facturés par le fournisseur à l'ensemble de jardins. Les jardiniers ont un compteur privatif pour le décompte.

Dans les ensembles de jardins familiaux urbains il existe des sanitaires communs. En dehors des villes il existe seulement des sanitaires communs dans les ensembles de jardins familiaux ayant une maison associative. Des WC individuels ne peuvent être aménagés qu'à l'intérieur des maisonnettes. Dans les jardins urbains on trouve avant tout des toilettes chimiques. Dans les jardins familiaux en dehors des villes les toilettes sont raccordées à une fosse septique. De

plus en plus les toilettes sont raccordées à une station d'épuration érigée dans les ensembles de jardins familiaux. Quelques ensembles disposent d'un raccordement à la canalisation publique.

Selon les régions il existe dans 20 à 50 % des ensembles des maisons associatives hébergeant l'administration des jardins.

En 2010 une grande action d'aide a été lancée en faveur des jardiniers et des ensembles de jardins familiaux victimes des inondations.

Un programme d'éducation a été mis en place. Récemment un programme à long terme pour le développement et la modernisation des ensembles de jardins familiaux a été fixé.

Le comité central de la fédération édite une feuille d'information envoyée gratuitement à toutes les associations et une information du jardinier associé affichée au panneau d'affichage des ensembles de jardins familiaux. En plus le comité édite des affiches et des brochures thématiques. On trouve un service d'information complet sur le site Internet de la fédération, des fédérations de district et des ensembles de jardins familiaux.

# Les jardins familiaux polonais ont été sauvegardés !

Eugeniusz Kondracki, Président de la fédération polonaise des jardins familiaux

Après beaucoup de mois de lutte les jardiniers associés polonais ont réussi que le Parlement adopte une nouvelle loi garantissant l'existence et le développement du jardinage familial en Pologne. Ce succès est d'autant plus grand que la nouvelle loi a été élaborée par les jardiniers eux-mêmes et a été soumise par eux au Parlement comme proposition de loi populaire soutenue par plus de 924.000 citoyens polonais.



C'est un des premiers cas dans notre pays où une proposition des citoyens est devenue une loi. Ceci souligne la grande détermination, l'unité et la force de la communauté des jardiniers associés en Pologne. Grâce à un effort énorme et à l'unification de toutes les forces il a été possible de sauver presque 5.000 ensembles de jardins familiaux pour un million de citoyens et de maintenir en fonctionnement une forte organisation nationale représentant et défendant effectivement les intérêts des jardiniers. Ceci est un fait remarquable. Ceci est d'autant plus remarquable qu'il y a encore quelques mois la liquidation du jardinage familial en Pologne était un danger réel.

Pendant les derniers dix-huit mois les jardiniers polonais et leur organisation étaient dans une situation dramatique. C'était la conséquence d'un arrêt de la Cour Constitutionnelle

polonaise du 18 juillet 2012 qui a invalidé les dispositions constituant la base légale du fonctionnement de la fédération polonaise (PZD). La Cour a non seulement conclu que la fédération avait une position de monopole en ce qui concerne la gestion des jardins familiaux mais aussi que les droits concernant les terres sur lesquelles les jardins familiaux étaient aménagés limitaient excessivement les pouvoirs de l'Etat et des municipalités en tant que propriétaires des sites occupés par les jardins familiaux. L'arrêt a obligé le Parlement polonais d'adopter une nouvelle loi avant le 21 janvier 2014. Si une nouvelle loi appropriée n'avait pas été adoptée par le Parlement avant la date prémentionnée, la fédération aurait cessé d'exister légalement. Ceci aurait entraîné l'expiration de tous les droits de propriété portant sur les terrains sur lesquels les jardins familiaux sont

établis et leurs infrastructures. Ainsi les jardiniers auraient été privés de leurs droits sur les parcelles. Cette situation aurait entraîné la réduction en cendres d'un héritage de 115 ans du mouvement des jardins familiaux en Pologne.

Voilà pourquoi le but principal était de préparer rapidement une proposition de loi qui éviterait la liquidation de l'héritage du jardinage familial en Pologne. Les jardiniers et leur organisation ont pris le travail à bras le corps sans attendre les hommes politiques. Dans tout juste quelques semaines ils ont préparé une bonne proposition de loi et ont alors commencé une campagne de promotion et de collecte de signatures pour soutenir cette proposition. En effet les citoyens qui veulent soumettre une proposition de loi au Parlement sont obligés de rassembler au moins 100.000 signatures. Durant

les trois mois d'hiver, les jardiniers ont réuni un nombre sans précédent de presque 1.000.000 de signatures de soutien pour cette loi et ont ensuite soumis leur proposition de loi au Parlement. Ce soutien était encore plus large parce que s'y ajoutent des milliers de lettres et des pétitions venant de personnes individuelles et d'organisations collectives. Ce soutien massif était dû au fait que la proposition de loi ne remplissait non seulement les lignes directrices exigées par la Cour Constitutionnelle, mais préservait aussi les droits des jardiniers et assurait l'existence et le développement des jardins familiaux polonais.

Malgré cela, au moment que des milliers de volontaires rassemblaient des signatures, quelques partis politiques incluant le parti au pouvoir ont soutenu leur propre projet de loi basé sur des idées totalement contraires aux attentes de la communauté des jardins familiaux. Leur but était tant l'élimination de la fédération, une organisation sociale indépendante et autonome, que la nationalisation de sa propriété (sans compensation) ce qui détériorerait dramatiquement la situation légale des jardiniers individuels (en leur enlevant des droits acquis sur base d'une loi). Ceci nous a causé de grands soucis étant donné que la fin de ces droits équivaldrait à une absence de base légale pour le fonctionnement de presque 5.000 ensembles de jardins familiaux et l'utilisation de leur parcelle par presque 1.000.000 de familles polonaises. Voilà pourquoi contrairement aux autres propositions l'objectif principal de la proposition de loi des citoyens était la préservation de ces droits. En effet ceci était le fondement pour l'existence future et le développement du jardinage familial en Pologne.

L'assemblée générale de l'Office International a aussi exprimé son opinion à ce sujet en adoptant une position claire de soutien à la proposition de loi présentée par les citoyens et en faisant appel aux autorités polonaises de l'accepter. En plus, des centaines de jardiniers associés européens ont envoyé leur pétition aux autorités polonaises en exprimant leur soutien à la proposition de loi présentée par les citoyens. Malheureusement, cette importante voix a été ignorée par ces cercles politiques qui projetaient un affaiblissement radical du mouvement des jardins familiaux en Pologne.

En conséquence les jardiniers polonais ont lancé des initiatives plus décisives à travers tout le pays. Ils ont organisé des protestations devant les bureaux des membres du Parlement opposés à la proposition de loi des citoyens et ont ultérieurement préparé de larges démonstrations devant les bureaux locaux des autorités publiques. A Varsovie, des jardiniers ont protesté devant le bureau du Premier Ministre qui a reçu une délégation et a écouté sa demande. Le résultat de ces actions était que le Premier Ministre a visité un ensemble de jardins familiaux à Varsovie où il a exprimé son soutien aux principales dispositions stipulées dans la proposition de loi des citoyens. Cette déclaration a changé la position des membres du Parlement appartenant au parti au pouvoir qui



ont ensuite approuvé la proposition de loi des citoyens comme document de base pour les travaux futurs des comités parlementaires.

Cet événement a suscité de grands espoirs dans la communauté des jardins familiaux qui s'est attendue à une adoption rapide de la loi. Malheureusement, les déclarations du Premier Ministre n'ont pas mis fin à la lutte des jardiniers polonais. En effet, une lutte contre le temps et le cadre de la prochaine loi avait maintenant commencé. Les travaux constructifs relatifs au projet de loi a commencé en juillet 2013 c'est-à-dire cinq mois après la présentation de la proposition au Parlement. Ceci laissait juste six mois pour adopter la nouvelle loi. Au cours de cette période douze réunions de plusieurs heures avec les commissions parlementaires et les sous-comités ont eu lieu au cours desquelles presque 250 amendements ont été proposés. La conséquence de ces changements proposés au projet (proposés avant tout par les députés du parti au pouvoir était que la proposition soumise par les jardiniers était transformée en un texte défavorable aux jardiniers. On y avait ajouté de nombreuses dispositions qui auraient rapidement conduit à la liquidation des jardins familiaux. La proposition des citoyens était ainsi déformée et était devenue sa propre caricature. Au cours de toutes ces réunions de commissions et de sous-comités les représentants des jardiniers associés le président de la fédération Eugeniusz KONDRACKI avec Tomas TERLECKI et Bartłomiej BARTŁOMIEJ PIECH ont lutté pour préserver l'intégrité de ce document. S'ils n'avaient pas lutté pour chaque disposition individuelle la nouvelle loi aurait aujourd'hui un contenu complètement différent. Ceci a été souligné de façon répétée par beaucoup de membres du Parlement, qui ont une opinion très positive du rôle joué par les représentants des jardiniers associés au Parlement.



Indépendamment de tout cela les jardiniers eux-mêmes ont manifesté leur colère en ce qui concerne l'attitude de beaucoup de membres du Parlement qui ont déformé cette proposition de loi soutenue par presque 1.000.000 de personnes. A travers toute la Pologne on a organisé des démonstrations devant les bureaux régionaux du gouvernement et des administrations. Comme ceci ne donnait pas le résultat attendu, la communauté des jardiniers associés a organisé une manifestation à Varsovie le 10 octobre 2013 avec des personnes venant de toute la Pologne. Quinze mille jardiniers venus de tout le pays ont participé à cette manifestation. Ils protestaient contre les changements introduits dans cette proposition de loi qui leur étaient défavorables et qui déformaient le sens de dispositions spécifiques qui devaient en fait assurer la préservation des jardins et fournir la base légale et la stabilité organisationnelle du jardinage familial en Pologne. Ils demandaient également l'accélération des travaux parlementaires parce qu'à ce moment-là il ne restait plus que trois mois pour adopter la nouvelle loi.

Les efforts des milliers de jardiniers n'étaient pas sans effet. Au cours des manifestations à travers tout le pays les membres du parti au pouvoir retiraient la majorité de leurs amende-

ments défavorables et la proposition a regagné son contenu correct incluant la protection des droits des jardiniers. Il n'y avait alors plus qu'un seul obstacle à surmonter. La proposition contenait en effet toujours la disposition controversée concernant le transfert de la propriété des terrains aux jardiniers. Cette disposition était une proposition clairement politique. C'était une proposition inconstitutionnelle et contraire à l'idée de base du jardinage familial. En effet, cette disposition mettait en danger non seulement la nouvelle loi mais aussi l'existence des jardins familiaux en Pologne. Pendant beaucoup de semaines cette question a bloqué la reprise des travaux parlementaires. Seulement le 15 novembre 2013 il a eu à l'initiative des représentants des jardiniers associés. une réunion essentielle avec le Premier Ministre. Au cours de cette réunion les deux parties ont réussi à trouver un compromis. On s'est mis d'accord que cette question controversée serait traitée ultérieurement dans une loi séparée.

Alors le travail parlementaire a repris à toute vitesse. La Chambre basse du Parlement a adopté presque à l'unanimité la loi (seulement 2 membres du Parlement ont voté contre). Tous les partis représentés au Parlement ont exprimé leur soutien à cette initiative populaire pour les jardins familiaux.

Les parlementaires ont exprimé leur appréciation pour la lutte continue de la fédération et de tous ses membres. Ensuite le Sénat a unanimement adopté la loi avec quatre amendements. La loi a donc dû retourner à la Chambre basse pour un nouveau vote, qui est intervenu le 13 décembre 2013. Lors de ce vote les amendements proposés par le Sénat ont été acceptés. Tout le processus législatif a été clôturé le 18 décembre avec la signature de la nouvelle loi par le président de la Pologne. Cette signature est intervenue tout juste trois jours après que la loi lui avait été soumise pour signature. Ceci a entraîné une énorme joie par toute la communauté des jardiniers associés.

La nouvelle loi est entrée en vigueur le 19 janvier 2014 c'est-à-dire deux jours avant la date butoir fixée par la Cour Constitutionnelle. Ainsi a été sauvegardé l'héritage du jardinage familial en Pologne incluant les quelques 5.000 ensembles de jardins familiaux. Cette nouvelle loi protège non seulement l'existence des jardins familiaux, mais garantit aussi leur développement. En plus, la nouvelle loi est totalement en accord avec la constitution. Elle accorde aux jardiniers une complète liberté d'association, garantit la pluralité des organisations de jardiniers associés et respecte les droits des propriétaires des terrains où sont aménagés les en-

sembles. Il faut souligner en particulier que chaque ensemble de jardins familiaux aura le droit de quitter les structures de la fédération, de créer sa propre association et de garder la propriété du site sur lequel les jardins sont établis. Cette hypothèse ne joue évidemment que si la majorité des jardiniers vote une telle action pour quitter la fédération. En même temps, la loi garantit tous les droits des jardiniers. Elle confirme leurs droits sur leurs parcelles et leurs propriétés (par exemple infrastructures, abris etc.)

#### **Parmi les droits les plus importants la loi garantit que les jardiniers ont :**

- Le droit d'enregistrer leur parcelle au registre foncier et hypothécaire ;
- le droit de transférer les droits sur la parcelle directement à un autre jardinier ;
- la propriété des plantations, des constructions et équipements situés sur la parcelle ;
- une exemption de certains impôts ;
- une procédure simple en ce qui concerne le transfert des droits sur la parcelle en cas de décès ou de divorce ;
- droit à une compensation et un terrain de remplacement en cas de fermeture de l'ensemble de jardins familiaux ;
- une protection juridique élargie des droits des jardiniers.

L'adoption d'une si bonne loi est sans conteste un très grand succès pour les jardiniers associés polonais et leur organisation. Ceci était seulement possible grâce à l'unité de toute la communauté qui a bataillé ensemble et avec détermination pour ses droits fondamentaux. Ensemble nous avons réussi quelque chose qui semblait presque impossible – nous avons préparé rapidement une proposition de loi réglementant une matière compliquée, avons réuni un million de signatures et avons bataillé pendant des mois pour convaincre le Parlement pour adopter une loi dans un contexte politique difficile et avant l'expiration de la date butoir fixée par la Cour Constitutionnelle. Cette réussite inhabituelle doit être mise au crédit de tous les jardiniers associés et de la fédération. Une contribution importante a aussi été faite par l'Office International, des fédérations nationales et les jardiniers européens qui ont montré leur solidarité en soutenant les efforts polonais en vue de l'adoption d'une nouvelle loi. Ce soutien a été extrêmement précieux et a été particulièrement apprécié par les jardiniers polonais qui sont très reconnaissants pour l'aide reçue dans leur lutte pour sauvegarder le mouvement des jardins familiaux en Pologne.

# Aperçu du travail du Landesverbandes Sachsen der Kleingärtner e. V.

Un partenaire communal considérable 2ième partie

Peter Paschke, Président du Landesverband Sachsen der Kleingärtner



### 3. Missions sociales – continuer à étendre la fonction sociale comme force du mouvement des jardins familiaux

Le changement structurel économique et le développement démographique sont deux processus élémentaires qui caractérisent depuis un certain temps la situation spécialement dans les villes. Les deux ont des effets énormes sur les jardins familiaux.

A cela s'ajoute un troisième processus qui n'est pas aussi élémentaire pour toute la société mais qui pose aussi des défis aux jardiniers associés. Il s'agit de l'intégration de personnes avec un handicap physique ou psychique. Elles deviennent de plus en plus un élément de la vie sociale normale.

Ce sont donc différents groupes de personnes et types de sujets, auxquels le mouvement des jardins familiaux doit faire face. Les associations des jardins familiaux doivent ici venir à bout d'une importante tâche sociale et assumer une responsabilité sociale vers l'intérieur et vers l'extérieur. En même temps, leur attractivité pour de nombreuses personnes mais aussi pour les responsables dans la ville peut croître ou naître.

### Par la suite, voici certaines de ces tâches du domaine d'action social.

#### Personnes âgées (seniors) :

Des membres âgés apportent souvent davantage de continuité dans les sites de jardins familiaux que les familles où le cas échéant une mobilité professionnelle est requise. A



l'inverse, des amis jardiniers âgés peuvent même aider de manière trans-générationnelle pour garder et éduquer des enfants de jeunes familles. Dans le comité exécutif également, les séniors peuvent être d'une grande aide, parce que de manière générale ils ont plus de temps pour cette activité bénévole que des personnes plus jeunes engagées dans la vie professionnelle.

### Personnes handicapées

Il serait utile de créer dans les associations des jardins familiaux également des conditions pour intégrer ce groupe de personnes dans la nature et dans la communauté. Des chemins sans barrières notamment pour les personnes en chaise roulante, des possibilités pour s'asseoir pour des personnes à mobilité réduite ou la création de jardins surélevés pour permettre leur culture par des personnes handicapées. Ici nous recommandons aussi une coopération avec des associations, ou établissements dans ce domaine, qui sont disponibles pour répondre aux questions d'assistance.

### Familles avec enfants

Depuis quelques années, l'adhésion de ce groupe de personnes dans le mouvement des jardins familiaux a nettement augmenté. Les associations ont la mission d'intégrer ces familles, en particulier les enfants, dans les sites. Il est utile de leur offrir la possibilité que les enfants peuvent s'occuper dans le cadre de l'association notamment sur l'aire de jeu de l'association ou dans un jardin pour enfants sur le site même. Il est également important que les parents qui veulent apprendre le jardinage associatif à leurs enfants, mais également

le respect de l'environnement et la protection des espèces et du climat, soient soutenus et soient intégrés ainsi dans la communauté.

### Personnes avec un passé de migration

Les migrants sont un grand groupe demandeur dans le mouvement des jardins familiaux mais restent – vu dans la globalité – une petite partie dans nos ensembles de jardins familiaux. Il existe de bons exemples d'intégration des migrants dans nos jardins familiaux. Souvent les attentes des migrants concernant l'usage des jardins ont une orientation différente que celle des jardiniers associés allemands. Néanmoins, c'est une tâche importante pour les comités et les membres des associations de jardins familiaux de se montrer ouverts par rapport aux migrants et de les introduire prudemment dans le mouvement allemand des jardins familiaux.

### 4. Missions écologiques – Utiliser les chances écologiques comme contribution pour l'adaptation au changement climatique

La question de la protection de la nature et de l'environnement occupe une place prioritaire auprès de nos jardiniers associés.

### Des éléments tels que:

- Compostage et utilisation propre de l'eau de pluie
- Utilisation d'abris pour les organismes auxiliaires pour assurer la protection biologique des plantes dans le jardin familial
- Soutien de la culture dans le jardin familial par le paillage
- Création de jardins d'herbes aromatiques
- Utilisation d'arbres et d'arbustes fruitiers résistants.

La création de cultures mixtes pour promouvoir la santé des plantes est un des éléments essentiels de la pratique jardinière dans nos sites. Afin de guider ce processus dans nos ensembles de jardins, le Landesverband offre depuis 1995 avec la création de la Sächsischen Gartenakademie (académie de jardin) à Dresden-Pillnitz la formation des consultants dans le cadre d'un cours de 150 heures. Ces consultants agissent sur place dans les associations de jardins familiaux pour mettre en œuvre le processus d'un jardinage en accord avec la nature.

Ainsi nos jardiniers associés contribuent de manière essentielle au maintien de la flore et de la faune dans nos ensembles de jardins familiaux. Le





mouvement des jardins familiaux est le seul domaine dans lequel la diversité des espèces et leur maintien sont garantis.

## 5. Forcer le travail de relations publiques et de lobbying

Ce que nous voulons atteindre avec le travail de relations publiques et de lobbying est une collaboration plus étroite entre les communes et le mouvement local des jardins familiaux. La participation du mouvement des jardins familiaux lors d'événements communaux, organisés dans différentes villes, est à assurer et à soutenir. Un autre élément est l'organisation de compétitions avec les organisations des jardiniers associés pour déterminer le « plus beau » site de jardins. Ces compétitions devraient se faire dans le cadre d'actions conjointes entre les communes et les associations de jardiniers et la remise des prix de la compétition devrait être organisée par le biais des communes.

### Dans l'Etat de Saxe, il existe une compétition échelonnée:

- Compétition au niveau des villes (annuelle)
- Compétition au niveau des régions de l'Etat (2012)
- Compétition au niveau de l'Etat (2013)
- Compétition fédérale „Gärten im Städtebau (2014)

Depuis un certain temps la participation dans ces compétitions est impor-



tante et les associations gagnantes sont soucieuses de participer à la compétition fédérale.

## 6. Organisation et financement ainsi que promotion du mouvement des jardins familiaux

Pour le fonctionnement du mouvement des jardins familiaux une attribution des compétences dans une unité organisationnelle précise (domaines de compétence) des communes est inévitable. Les communes devraient dans la mesure de leurs possibilités soutenir le travail bénévole dans les ensembles de jardins familiaux existants. Des pratiques déjà existantes devraient être transposées à toutes les communes. Ainsi, déjà actuellement, quelques communes remettent à disposition du mouvement des jardins familiaux une partie des recettes des baux encaissées pour l'aménagement de la partie publique du site des jardins familiaux. Une autre aide est la libération du paiement des fermages pour des parcelles qui ne

sont pas utilisées ou sont inoccupées (pendant plus d'une année). Ainsi les bailleurs encore présents n'auraient pas à assumer des charges supplémentaires. Là où se trouvent des centres de sites de jardins familiaux, les communes et les associations devraient décider d'aménager, dans le cadre d'un réaménagement, des « parcs d'ensembles de jardins familiaux » et accroître ainsi aussi la partie publique accessible de ces sites pour permettre au public de disposer d'un large espace pour la récréation.

Il me semble également important de promouvoir et de reconnaître le travail bénévole dans les communes. Le bénévolat devrait être intégré davantage dans la culture du bénévolat des communes. Les possibilités suivantes s'offrent à cet effet:

- Journée du bénévolat
- Journée des associations
- Événements communaux

# Grande-Bretagne : Le Tour des ensembles de jardins familiaux dans le Yorkshire

Phil Gomersall, président de la fédération des jardiniers associés du Yorkshire

Conseiller pour les jardins familiaux de la société régionale des jardins familiaux  
Chargé des relations publiques de la fédération des jardiniers associés de Leeds et du District ainsi que secrétaire et utilisateur d'une parcelle dans l'association des jardins familiaux Victory Garden

Cette année-ci le Tour de France est venu dans le Yorkshire. Il est ainsi approprié de ne pas seulement admirer le paysage fantastique du Yorkshire, mais également quelques-uns des fantastiques jardins familiaux du Yorkshire et les gens passionnés qui les administrent bénévolement et comme on le dit dans le dialecte du Yorkshire « we rum em for nowt » nous les administrons pour rien.

Les aspects sociaux du jardinage familial ne peuvent nulle part être mieux observés qu'ici. Relativement souvent on voit ici des jardiniers associés qui s'appuient contre la palissade pour parler avec les voisins sur Dieu et

le monde et échanger des finesses concernant les soins des plantes. Quelques-uns de nos ensembles de jardins familiaux organisent des expositions, des excursions, des événements de convivialité, des barbecues et d'autres manifestations.

Les jardins familiaux ne sont pas seulement bénéfiques pour votre santé, mais également pour la communauté. Ainsi par exemple l'ensemble de jardins familiaux « Meanwood Parkside » à Leeds est un ensemble administré directement par une association ce qui est un grand enrichissement pour la communauté. Cet ensemble organise chaque année une exposition

avec des fruits et des légumes attirant plus de 400 visiteurs. Les jardiniers associés s'investissent à fond pour garantir le succès de cette exposition. Un orchestre de jazz joue, on offre des rafraîchissements et tous les produits sont vendus aux enchères après la compétition. La totalité du profit de cette manifestation est remise à une organisation caritative de sorte que chaque année en moyenne 2,000 £ sont rassemblés à des fins caritatives.

Mais ceci n'est de loin pas tout: Les enfants de l'école primaire locale sont également invités sur le site des jardins familiaux. On leur fait un court exposé, ils sont guidés à travers l'en-





semble, puis ils se répartissent en des groupes plus petits afin d'observer ce qui se passe et ce qui croît sur les différentes parcelles. Les enfants ne rentrent pas non plus à la maison les mains vides mais reçoivent à la fin un petit panier avec les fruits et les légumes récoltés au cours de la visite. L'association des jardins familiaux participe également à d'autres manifestations locales et y a un stand de vente. Les jardiniers y vendent leurs produits et des rafraîchissements. Le produit de cette vente est de nouveau donné à des organisations locales. Finalement les membres ne sont pas non plus oubliés. On organise à leur intention un dîner avec des tourtes et des petits pois, au cours duquel

un conférencier fait une conférence. Tout ceci est évidemment gratuit car les membres après tout ce dur travail, ont bien mérité cette récompense. Quelles autres occupations de loisirs pourraient procurer des avantages aussi vastes et offrir en même temps autant à la communauté ?

Ensuite il faut aussi mentionner l'engagement de toute la famille. Le jardinage familial peut donner beaucoup de joie. En plus, de l'activité physique légère qui aide à rester en forme jusqu'à un âge avancé, cette occupation peut également procurer beaucoup de joie aux enfants. Une fois lors d'une journée relativement nuageuse et triste, je me suis déplacé pour aller dans les jardins familiaux. Lorsque je me suis approché des jardins, il était revitalisant d'entendre des cris de joie et des rires. Ces rires venaient des enfants de la famille McIlmoyle qui a depuis peu repris une parcelle dans notre ensemble de jardins familiaux « Victory Garden » également à Leeds. Les enfants se réjouissaient et en sautant pressaient en même temps les feuilles d'automne qui venaient tout juste d'être ajoutées au compost de feuilles. Il était beau de les observer. Ceci était beaucoup plus naturel qu'un trampoline mais donnait autant de plaisir aux enfants.

Cette découverte a éclairci cette journée si triste au début. Les enfants peuvent retirer beaucoup de satisfaction lorsqu'ils s'investissent dans la nature et lorsqu'ils peuvent

observer comment les semences se développent pour devenir ensuite des plantes mûres. Et en sus il y a l'avantage d'une nourriture saine, car les enfants peuvent manger les fruits et légumes fraîchement cueillis dont le goût ne peut pas être comparé aux légumes achetés dans un magasin.

Les gens commencent pour toutes sortes de raisons avec le jardinage familial. Dans le Yorkshire il y a les jardiniers bios qui cultivent leurs propres légumes pour être sûrs de ce qu'ils mangent. Il y a ensuite les jardiniers qui participent à des compétitions et qui visent à cultiver les légumes les plus gros ou les plus parfaits respectivement les plus grandes et belles fleurs. J'ai déjà vu des oignons qui étaient plus gros qu'une balle de football et des pois de senteur les plus beaux et les plus odorants qu'on puisse imaginer. Beaucoup de gens également s'adonnent au jardinage familial pour des raisons de santé ou tout simplement pour se détendre après le stress et la fatigue dans le cadre de leur travail. Ensuite il y a encore des jardiniers qui simplement s'adonnent à cette occupation pour en retirer beaucoup de satisfaction.

Dans la plupart des associations dans le Yorkshire il y a de longues listes d'attente mais la plupart des villes et communes ne font presque rien pour améliorer cette situation. Pourtant l'énergie et la persévérance des gens peuvent contribuer à surpasser les nombreux obstacles que





l'on rencontre lors de la création d'un ensemble de jardins familiaux. Nous avons plusieurs nouveaux ensembles de jardins familiaux dans le Yorkshire. Un ensemble très réussi a été créé suite à une initiative privée d'un agriculteur se trouvant à la périphérie de Beverley à l'est du comté. Cet ensemble fonctionne bien de sorte que l'ensemble a déjà dû être agrandi. Comme conseiller pour les jardins familiaux de la société nationale anglaise des jardins familiaux j'ai aidé un groupe de jardiniers associés à Boroughbridge au nord du comté lors de la création d'une association de jardins familiaux. J'étais également présent pour les aider lors des négociations avec le conseil de la ville pour obtenir des terrains pour leurs jardins. Tout a fonctionné de façon excellente et moins d'une année plus tard l'ensemble de jardins était créé. J'avais la chance de pouvoir récemment visiter cet ensemble. Il faut constater que l'ensemble a déjà été agrandi deux fois afin de répondre à la grande demande de parcelles. Actuellement les membres sont en train de forer un puits pour obtenir de l'eau et réduire ainsi les frais de l'eau courante. Cette entreprise est observée avec grand intérêt par d'autres ensembles.



Pendant que j'organisais une première réunion avec le groupe pré-mentionné un autre groupe de la ville voisine de Knaresborough s'est joint à nous lorsque nous avons discuté la problématique de la création d'une association et les facteurs qu'il fallait prendre en considération lors de la création d'un nouvel ensemble de jardins familiaux. Ils ont bien retenu les points mentionnés et ils ont également fondé une association. Maintenant ils ont un ensemble de jardins familiaux tout nouveau qui est beau à voir.

La fédération des jardiniers de Leeds et du District est avec 45 ensembles de jardins familiaux et 2.500 membres de loin la fédération de jardins familiaux la plus importante du comté du Yorkshire et comprend 80 % des jardins de la ville de Leeds.

Il y a quelques années la fédération des jardins familiaux de Leeds a été invitée à participer à deux des plus prestigieuses expositions dans le Yorkshire la « Harrogate Spring Flower Show » et la « Great Yorkshire Show » afin d'y aménager un jardin familial modèle.

Evidemment la fédération ne pouvait pas louper cette opportunité permettant de faire beaucoup de publicité pour notre fantastique occupation des loisirs.

Pour les modèles de jardins familiaux érigés nous avons reçu le prix « du





vainqueur de l'exposition », deux « grandes médailles d'or » et deux « diplômes de champion ». Après ce succès la fédération a demandé si elle ne pouvait pas participer avec son jardin modèle à la très renommée « Chelsea Flower Show » à Londres et elle a eu l'accord officiel pour la création d'un jardin familial lors de l'exposition du 20 au 24 mai 2014 dans la section des découvertes de l'exposition. Le jardin modèle a eu un thème similaire à celui de l'exposition de l'année dernière : « Le jardin familial Techno ». On y a montré entre autres des exemples pour l'utilisation de l'énergie solaire, un système de chauffage solaire enfouis dans le sol fonctionnant en utilisant un ancien petit chauffage de ménage et un bol pour crème glacée et last but not least un robot pour chasser les oiseaux avec des yeux clignotants et des bras mouvants. On a également encore présenté des projets innovants additionnels qui tous ont pu être réalisés avec peu d'argent.



Compte-tenu du grand intérêt médiatique de cette exposition ceci était une bonne occasion pour faire une publicité à travers tout le pays pour le jardinage en tant qu'occupation fantastique et saine. Au nom des jardiniers de tout le pays nous avons été fiers de pouvoir participer à cette exposition et nous sommes fiers d'avoir pu représenter notre comté d'origine le Yorkshire. Toute la fédération était ravie par cette nouvelle et encore beaucoup plus ravis étaient les jardiniers associés bénévoles directement engagés dans cette exposition. Ils étaient très inquiets mais se sont réjouis pour faire face à ce défi.



Le résultat était époustoufflant. Le groupe était enchanté et extrêmement fier d'avoir reçu une médaille d'argent lors de son premier essai d'aménager un jardin dans la section des découvertes de la « Chelsea Flower Show ». Ceci d'autant plus si l'on considère qu'il était en compétition avec des organisations soutenues par des professionnels.

Il y a eu de si nombreux commentaires positifs sur ce jardin de tant de personnes de toutes les couches de la population et de tant de pays différents. Ceci est tellement gratifiant et a fait que ce travail très dur pour créer le jardin valait vraiment la peine.



La fédération des jardiniers associés de Leeds s'est vue confrontée à une année intensive de travail parce qu'elle a encore érigé d'autres nouveaux jardins familiaux avec de nouvelles thématiques et de nouvelles innovations lors de la « Harrogate Spring Flower Show » du 24 au 27 avril et lors de la « Great Yorkshire Show » du 8 au 10 juillet. Lors de cette dernière exposition elle n'a non seulement reçu une médaille d'or pour la présentation de son « Techno Allotment » mais elle a reçu aussi le « Champions Certificate » pour le meilleur stand éducatif.

Le stand a été admiré par la comtesse de Wessex, qui s'y est arrêtée lors de sa visite de l'exposition et s'est entretenue avec Phil Gomersall, personne chargée des relations publiques de la fédération.

La cerise sur le gâteau était que le dernier jour la fédération a reçu encore une récompense supplémentaire. Les visiteurs ont classé son stand deuxième de l'exposition (Peoples choice) et la fédération a reçu un diplôme additionnel.

C'était un jour plein de satisfaction pour les volontaires qui ont aménagé ce jardin pour le compte de la fédération.

Ceci représentait néanmoins beaucoup de travail et beaucoup de prépa-

rations, certaines préparations ayant déjà commencé depuis longtemps c'est-à-dire au cours des mois d'hiver. Parmi celles-ci il faut mentionner la culture des plantes. Il a fallu les bichonner et les soigner tout particulièrement durant les froids mois d'hiver.

Mais à cause du climat économique actuel et des nombreuses diminutions de dépenses des communes il faut aussi constater le développement d'une tendance relativement inquiétante, non seulement au Yorkshire mais également à travers tout le pays. Quelques communes essaient de vendre des terrains de jardins familiaux afin de couvrir leurs dépenses. D'autres augmentent tout simplement le fermage. Mais malheureusement certaines communes en agissant ainsi violent la loi. En effet, elles augmentent le prix du fermage de telle façon qu'elles en retirent un profit.

Quelques groupes de jardiniers associés essaient d'introduire des procédures judiciaires contre ces communes pour questionner cette pratique. Malheureusement, justice est rendue à un prix très élevé. Un jardinier associé de base ne peut pas se permettre d'introduire un tel recours. Heureusement les jardiniers associés du Yorkshire constituent une équipe déterminée, à même de faire face à ces défis.

Car les autorités de Leeds ont aussi proposé d'accroître le prix du fermage et de réduire en même temps les subides alloués aux associations pour les travaux de maintenance sur les ensembles de jardins familiaux dans la ville.

La fédération de Leeds et du District des jardiniers associés craignait que cette politique n'empêchât tant des gens à prendre en fermage une parcelle de jardin qu'à continuer à s'adonner à leur passe-temps favori.

Avec le soutien de la fédération nationale des jardiniers associés et beaucoup d'autres la fédération de Leeds et du District des jardiniers associés a intenté un procès contre ces projets des autorités.

Le 5 août 2014 la « High Court » à Leeds a rendu son jugement déclarant illégal l'accroissement des prix du fermage à partir de 2014.

P.S. De temps en temps je réussis aussi à aller travailler dans mon propre jardin familial.

# France : Les jardins du Zéphyr près de Paris

Hervé Bonnavaud



52 parcelles de 30 m  
créées en 2008.

## Résumé du projet

1. Améliorer le cadre de vie des locataires.
2. Créer du lien social intergénérationnel et interculturel.
3. Encourager la solidarité par des pratiques de partage de connaissances, d'échanges de savoir-faire et d'entraide.
4. Eduquer à la citoyenneté par la participation et la sensibilisation des habitants.

## Le contexte

Les quartiers nord d'Aulnay-sous-Bois (93) à 10 km au nord de Paris accueillent à peu près 25% de la population de la ville soit environ 20.000 habitants. Cumulant les problèmes, le territoire concerné souffre d'une image très négative. Le projet de rénovation urbaine de grande ampleur, débuté en 2003, améliore de façon considérable le cadre urbain du quar-

tier. Malheureusement, la qualité des bâtiments n'est pas la seule cause des maux de ce territoire : pauvreté, chômage, etc.....

Dans ce contexte, les Jardins du Zéphyr au travers de leur association ont pour ambition d'accompagner le projet de rénovation urbaine vers une dynamique de changement global, de revalorisation des quartiers. Elle vise un volet « lien social » et une appropriation des espaces communs.

## Le projet

Le fait que le quartier soit perçu comme un « quartier difficile » contribue à créer un sentiment d'échec pour celui qui y habite. Les habitants considèrent souvent qu'aucun avenir n'est possible sur leurs lieux d'habitation. Le projet s'est construit en partie pour remédier à ce sentiment et pour revaloriser le territoire. Il s'agit d'apporter la preuve d'expériences réussies prouvant les capacités d'in-

novations du quartier et les potentiels de ses habitants. Ainsi en 2005, lorsqu'on a proposé aux locataires de cultiver leurs légumes et leurs fleurs au pied de leur immeuble, ils ont été séduits mais ils ne pouvaient pas imaginer que cela soit possible chez eux. Le sol était jonché de débris jetés depuis les fenêtres des logements...

Dans ces quartiers d'habitat social, les lieux de vie favorables à la cohésion sociale n'existent pas vraiment. Enclavement, absences d'activités commerciales ou culturelles, densité élevée de l'habitat..., sont autant de contraintes défavorables à la convivialité et à l'échange entre les habitants. Il est donc nécessaire de recréer du lien social entre et avec les locataires en venant à leur rencontre à travers un support ludique tel que les jardins mais également par des temps d'animations culturelles, en prenant physiquement place au sein du quartier. Les jardins familiaux ré-

pondent, partout où ils ont été créés, à ce besoin essentiel propre aux villes modernes, c'est-à-dire de trouver des espaces de vie, lieux de socialisation, d'échanges, de rencontres et de convivialité. On constate que les jardins familiaux rassemblent les personnes au-delà de leurs origines et de leurs âges. D'ailleurs, par définition, un jardin est un espace neutre, exempt de violences et caractérisé par son « côté nature », plutôt apaisant.

L'Association des Jardins du Zéphyr rassemble les différents acteurs du territoire : Ville, Bailleur, associations : Grajar (éducateurs de rue), Femmes Relais (alphabétisation), ACSA (centres sociaux), C.S.F. et surtout les habitants. Elle permet de faire se rencontrer les habitants et les associations, de tisser un réseau de partenaires et de créer du lien entre chaque acteur.

Enfin, le projet apporte une amélioration du cadre de vie des locataires grâce à ce petit espace de verdure au sein de « l'îlot Zéphyr », composé de deux barres d'habitations. Ainsi ce jardin constitue un havre de nature, élément qui fait souvent défaut dans les grandes villes et à plus forte raison dans l'agglomération parisienne. Les habitants vont pouvoir profiter des plaisirs simples qu'offre la nature au quotidien : chant des oiseaux, floraison, fruits, consommation de légumes naturels.... A partir de là, et d'une éthique autour de l'écologie et de la culture biologique, l'association mène des actions plus larges sur le respect de l'environnement : la propreté, la



lutte contre les jets de déchets, la santé par l'alimentation, les économies d'énergie...

En résumé, l'association porte un projet visant l'amélioration du cadre de vie des habitants tant sur le plan environnemental que social. Elle veut conforter le changement en cours de l'image du quartier et réaliser une expérience originale et valorisante aux yeux de tous, dans l'idée de servir d'exemple à de nouvelles initiatives locales.

Cette expérience préfigure probablement les éléments constitutifs de la ville durable.

### Bilan

Deux ans après la création des jardins le bilan est positif. Même si beaucoup d'équilibres restent fragiles dans les quartiers en grande difficulté, force est de constater que :

- les jardins sont respectés par leurs

utilisateurs et connaissent pas ou peu d'actes de malveillance venant de l'extérieur,

- les animations auprès des différents publics ciblés connaissent beaucoup de succès, surtout auprès des enfants,
- l'aspect du quartier se transforme peu à peu et les incivilités diminuent (jets de déchets par les fenêtres notamment)
- la demande est forte et le bailleur social compte créer d'autres sites de jardins dans le quartier.

### Les acteurs

- Logement Francilien – bailleur social du site : porteur et financeur du projet
- La Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs : expertise sur la partie technique du projet, concertation avec les habitants, définition et mise en place de l'association des jardins du Zéphyr
- L'association des Jardins du Zéphyr : association de gestion des jardins.



# Autriche : La fédération autrichienne des jardiniers associés coopère avec l'association KoMit dans l'intérêt des personnes handicapées

Sylvia WOHATSCHEK

L'association KoMit est une association qui procure des possibilités de travail et d'activité à des personnes handicapées mentalement ou/et ayant des handicaps multiples. La fédération autrichienne a mis le terrain et - ensemble avec des partenaires - toute l'infrastructure nécessaire à disposition de façon à ce que les clients de KoMit aient un terrain où ils peuvent cultiver des plantes pour des raisons thérapeutiques.

L'idée du projet était de donner à des personnes mentalement handicapées ou ayant des handicaps multiples la possibilité de travailler pour des raisons thérapeutiques dans et avec la nature. Pour les clients de KoMit ce projet est une expérience enrichissante pour voir les plantes pousser et pour apprendre comment ils doivent les cultiver.

La raison de la localisation du jardin thérapeutique dans le 21<sup>me</sup> district de Vienne était que la fédération autrichienne y avait un ensemble de jardins familiaux avec suffisamment d'espace libre pour y cultiver des plantes et y ériger une maisonnette pour les clients de KoMit.

En avril 2004 tout a commencé lorsque l'association KoMit a demandé si la fédération autrichienne des



jardiniers associés pouvait mettre un terrain peu coûteux à sa disposition pour des raisons thérapeutiques. La fédération autrichienne a alors décidé d'aider et a commencé à rechercher un terrain adéquat. Après avoir trouvé le terrain la fédération autrichienne devait faire les démarches nécessaires pour pouvoir y ériger une maisonnette. En effet, la catégorie dans laquelle était inscrite ce terrain dans les plans d'urbanisation ne permettait pas la construction de bâtiments. La fédération a néanmoins réussi à obtenir une autorisation spéciale. Ensuite la fédération a demandé à quelques partenaires de longue date de l'aider. Toutes les firmes ont mis gratuitement leurs ouvriers à disposition et ont également offert le matériel nécessaire. Quelques volontaires ont également aidé à réaliser le projet. Evidemment la fédération autrichienne a aussi soutenu le projet avec de l'argent et du personnel.

Le succès de ce projet était garanti dès le départ parce que la fédération avait les moyens financiers nécessaires pour mettre à disposition toute l'infrastructure sans avoir besoin d'aide externe.

Aujourd'hui les acteurs du projet sont KoMit et la fédération autrichienne des jardiniers associés. La fédération



autrichienne a mis à disposition le terrain et paie le fermage de la parcelle où a été créé le jardin thérapeutique. KoMit met à disposition les plantes et se charge de l'entretien du jardin. L'administration est également assurée par KoMit.

A côté du bénéfice de ce jardin pour les personnes handicapées, peut-être y a-t-il encore une valeur supplémentaire dans ce projet. Peut-être permet-il aux jardiniers associés de cet ensemble de perdre leur peur du contact avec des gens mentalement handicapés.

La plus grande difficulté de ce projet consistait dans l'obtention du permis de construire sur une parcelle où normalement la construction est prohibée.

Nous espérons que ce projet continuera encore pendant de nombreuses années parce que nous voyons la valeur de ce projet pour des clients de KoMit.

Pour l'instant tout fonctionne bien. Il faut aussi mentionner que c'est le premier projet de la fédération autrichienne dans ce domaine spécifique.

# Apprendre ensemble en Finlande

Texte et photos Maija Roinila

Les jardiniers associés sont très enthousiastes pour apprendre de nouvelles choses et actualiser leurs anciennes pratiques. La fédération finlandaise des jardiniers associés en est consciente depuis de longues années. Depuis longtemps la fédération encourage ses associations membres à organiser divers cours pour leurs jardiniers associés. Un maximum de 200 € par an sera accordé sur demande aux associations membres, désireuses d'organiser des cours, quelle que soit leur durée. Il s'agit normalement de quelques heures par séance traitant des sujets en relation avec le jardinage, l'administration de l'association et également les pratiques manuelles. Le subside est utilisé pour couvrir les honoraires du formateur, les frais de trajet, les frais d'alimentation et éventuellement d'autres frais en relation avec le cours. La fédération finlandaise non seulement accorde un soutien financier à ses associations membres, mais a aussi elle-même une longue tradition dans l'organisation de cours dans les sujets pré-mentionnés.

L'historique des cours de jardinage à Lepaa (une section de l'université des sciences appliquées de Häme) remonte à l'année 1949. Pendant une période de plusieurs décennies il y a eu deux cours de cinq jours organisés au printemps, soit au mois de mars, soit au mois d'avril. Au meilleur moment de cette activité 50 jardiniers associés ont assisté chaque année à ces cours pour apprendre de nouvelles choses sur le merveilleux monde du jardinage. Pendant les années récentes il n'y a eu qu'une session annuelle au printemps. Le nombre maximum inscrit par session



était de 24 participants. La méthode d'apprentissage à Lepaa est une méthode très interactive. Les participants posent des questions et les formateurs donnent la réponse. Des cours de coupe d'arbres organisés dans le verger (arbres fruitiers et ar-

bustes de baies) sont compris dans le programme. Chaque participant a la possibilité de tester en pratique ses aptitudes pour tailler des arbres sous la supervision d'un jardinier professionnel. Les soirées sont passées ensemble entre amis jardiniers

et on échange des idées et des expériences, on se promène dans les alentours du lac qui est d'une beauté époustouflante et on profite du sauna et de la natation. On visite également la cave toute proche de Lepaa où l'on fait des vins et des liqueurs à base de baies finlandaises. Ceci est aussi une occupation appréciée des loisirs après les cours.

Au printemps 2014 la fédération a coopéré avec l'école de l'alimentation et de l'agriculture Ahlman à Tampere pour organiser un cours intitulé « recyclage au jardin ». 28 jardiniers associés venant de tout le sud de la Finlande s'y sont rassemblés, prêts à s'immerger dans les idées ambitieuses et intéressantes de Krista Mäkelä stimulant l'écologie sur les parcelles de jardin. Suivant Krista il est important que le jardinier sache vraiment ce qu'il veut lui-même retirer de son jardin. Travail et repos ou beauté et bénéfice ou les deux à la fois. Dès que tous ces éléments sont équilibrés le jardin et le jardinage procurent beaucoup de plaisir et de repos. Il est aussi important de se rappeler les règles de base du recyclage au jardin. Par exemple essayer et faire de son jardin un endroit où on ne jette rien et où on n'achète rien non plus de nouveau pour l'utilisation au jardin. Pour illustrer sa conférence Krista Mäkelä a donné quelques exemples pratiques d'un jardinage écologique : construction d'une serre avec des bouteilles vides, utilisation de palettes pour fabriquer des étagères pour des pots contenant des herbes aromatiques et l'utilisation de coquilles d'œufs en tant que moyen naturel pour lutter contre les parasites. Ceci sont juste



quelques exemples. Étonnamment il est possible de garder frais et rafraîchi de la nourriture sur la parcelle de jardin sans réfrigérateur: il faut juste deux pots en terre cuite et un peu de sable ! (d'autres exemples sous [www.gardenglove.com](http://www.gardenglove.com)).

Dans la ville de Kouvola il y a une toute petite association avec seulement 14 membres. En dépit de sa petite taille cette association est très active dans la coopération avec des professionnels et dans l'organisation de différentes sortes de cours de formation pour les membres et leurs familles. Pendant l'été dernier les jardiniers associés à Pentsoja ont assisté à un cours pour apprendre à faire eux-mêmes des ustensiles pour le jardins à partir d'osier, comme par exemple des étagères pour des plantes grimpantes, des cadres pour tenir des pots, des pots protecteurs et la façon d'aménager des plates-

bandes. Au cours de l'été 2014 ils ont appris comment utiliser des herbes aromatiques dans une cuisine créative dans le cadre d'un cours « Utiliser des herbes aromatiques et cours de cuisine ». Cette formation a été organisée par le chef Terhi Pesu et elle a rassemblé presque tous les membres sur le site près du barbecue afin de tout apprendre sur les herbes aromatiques tels que persil, aneth, basilique, thym, coriandre, origan, sauge etc. et de déguster des entrées, des plats principaux et des desserts préparés d'une façon créative par Terhi. Quel merveilleux après-midi! Et quelle expérience gratifiante et stimulante de partager de nouvelles choses avec des personnes ayant les mêmes idées. Une expérience à recommander vivement!

# Rapport annuel de l'association des jardiniers associés japonais 2013/2014

Yoshiharu Meguriya président de l'association des jardiniers associés japonais

## Membres 2007:

891 jardiniers associés, 83 membres individuels, 12 compagnies et organisations, 17 ensembles de jardins familiaux, 4 associations locales à Hokkaido, 17 sites à Chiba-ken, Si-zuikaken et Nagasaki

## Activités :

1. Nous avons stimulé **la création de nouveaux jardins familiaux**, l'organisation des jardiniers associés et la création d'un réseau d'activités dans les jardins familiaux.

a) En coopération avec chaque association locale de jardins familiaux nous avons organisé les activités suivantes :

- Soutien des fermiers et des organisations qui veulent créer des ensembles de jardins familiaux.
- Nous avons donné aux propriétaires de jardins familiaux des informations en ce qui concerne l'administration pratique des ensembles de jardins familiaux.
- Nous avons donné des conseils aux propriétaires de jardins familiaux et aux jardiniers associés comment s'organiser eux-mêmes et comment créer des réseaux entre les ensembles de jardins.

b) Nous avons donné des conseils pour s'organiser dans une communauté régionale regroupant les 3 cités (Hioki city à Kagoshima prefecture, Matsue city à Shimane prefecture, et Toda city à Saitama prefecture.)

2. Nous avons continué notre échange



avec les associations de jardins familiaux dans d'autres pays. Nous n'avons pas visité des jardins familiaux dans d'autres pays, mais nous avons eu des échanges avec les sociétés nationales de jardins familiaux qui utilisent Intenet.

3. Nous promovons **la formation de chefs de jardins familiaux** (nous les appelons coordinateurs de jardins familiaux)

a) Le coordinateur de jardins familiaux est un conseiller pour l'organi-



sation et l'administration des jardins familiaux. Sa qualification est certifiée par un examen.

b) Afin d'améliorer leur connaissance nous leur offrons une formation régulière. En plus, nous les aidons de sorte qu'ils puissent agir d'une façon souple.

c) Nous avons maintenant 50 coordinateurs de jardins familiaux. Ils travaillent à Hokkaido, Miyagi-pref., Tochigi-pref., Saitama-pref., Tokyo-to, Chiba-pref., Yamanashi-pref., Shi-

zuoka-pref., Osaka-fu Shimane-pref. Ehime-pref. et Nagasaki-pref.

4. Nous **organisons des ensembles de jardins familiaux et stimulons les activités des jardiniers associés** dans chaque ensemble.

a) En coopération avec le coordinateur de jardins familiaux nous avons stimulé des ensembles de jardins familiaux non-organisés à s'organiser.

b) Par des réunions régulières (sociétés) et grâce à l'activité d'une société régionale nous avons stimulé l'organisation et la création de réseaux.

5. **Rassemblement et diffusion d'informations sur les ensembles de jardins familiaux.**

a) Nous avons recherché et collecté des informations sur les jardins familiaux au Japon et en Europe.

b) Nous avons offert nos informations à des gens en relation avec les jardins familiaux, notamment au Ministère de l'Agriculture, des Forêts et de la Pêche ainsi qu'aux autorités locales.

c) Nous avons très largement diffusé des informations en utilisant le moyen des annonces publiques (nouvelles, organisations et revues)

#### Autres activités

a) Nous avons essayé qu'autant de gens que possible comprennent les idées suivantes:

- Le jardin familial est un endroit où les gens comprennent que l'agriculture est très importante pour la population.



- Le jardin familial est un endroit de convivialité.
  - Le jardin familial est un endroit où on donne aux enfants et à d'autres personnes une éducation à l'environnement.
  - Le jardin familial est un endroit où le bien-être du jardinage est pratiqué.
- b) Nous avons continué à donner un petit soutien à la région touchée par le grand tremblement de terre à l'Est du Japon.



Allemagne	Bundesverband Deutscher Gartenfreunde e.V.	Platanenallee 37 D - 14050 BERLIN	Tél. 0049/30-30 20 71-40/41 Fax.0049/30-30 20 71 39 émail: bdg@kleingarten-bund.de Internet: kleingarten-bund.de
Autriche	Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs	Simon-Wiesenthal-Gasse 2 A- 1020 WIEN	Tél. 0043/1-587 07 85 Fax. 0043/1-587 07 85 30 émail: zvwien@kleingaertner.at Internet. www.kleingaertner.at
Belgique	National Verbond van Volkstuinen vzw/Ligue Nationale du Coin de Terre et du Foyer - Jardins Populaires	Seminariestraat 2, Lokaal C.3.02 B-9000 GENT	Tél. 0032/9267 87 31 émail: info@volkstuin.be Internet: www.volkstuin.be
Danemark	Kolonihaveforbundet for Danmark	Frederikssundsvej 304 A DK - 2700 BRONSHOJ	Tél. 0045/3 828 8750 Fax. 0045/3 828 8350 émail: info@kolonihave.dk Internet: www.kolonihave.dk
Finlande	Suomen Siirtolapuutarhaliitto ry	Pengerkatu 9 B 39 SF - 00530 HELSINKI	Tél. 00358/ 9-763 155 émail: info@siirtolapuutarhaliitto.fi Internet:www.siirtolapuutarhaliitto.fi
France	Fédération Nationale des Jardins Familiaux et Collectifs	12, rue Félix Faure F - 75015 PARIS	Tél. 0033/ 1-45 40 40 45 Fax. 0033/ 1-45 40 78 90 émail: j.clement@jardins-familiaux.asso.fr
Grande-Bretagne	The National Allotment Society	O'Dell House/Hunters Road GB - CORBY Northants NN17 5JE	Tél. 0044/ 1536 266 576 Fax. 0044/1536 264 509 émail: natsoc@nsalg.org.uk Internet: www.nsalg.org.uk
Luxembourg	Ligue Luxembourgeoise du Coin de Terre et du Foyer	97, rue de Bonnevoie L - 1260 Luxembourg	Tél. 00 352/ 48 01 99 Fax. 00 352/40 97 98 émail: liguectf@pt.lu Internet: www.ctf.lu
Norvège	Norsk Kolonihageforbund	Torggata 10 N - 0181 OSLO	Tél. 0047/22-11 00 90 Fax. 0047/22-11 00 91 émail: styret@kolonihager.no
Pays-Bas	Algemeen Verbond van Volkstuinders Verenigingen in Nederland	Vogelvlinderweg 50 NL - 3544 NJ UTRECHT	Tél. 0031/ 30 670 1331 Fax. 0031/ 30 670 0525 émail: info.avvn.nl Internet: www.avvn.nl
Pologne	Polski Związek Działkowców	Ul. Bobrowiecka 1 PL - 00728 WARSZAWA	Tél. 0048/ 22- 101 34 44 Fax. 0048 /22- 101 34 60 émail: prezespzd@pzd.pl Internet: www.dzialkowiec.com.pl
Suède	Koloniträdgårdsförbundet	Asögatan 149 S - 116 32 STOCKHOLM	Tél. 0046/ 8 556 930 80 Fax. 0046/ 8-640 38 98 émail: kansli@koloni.org Internet: www.koloni.org
Suisse	Schweizer Familiengärtnerverband	Sturzeneggstr. 23 CH - 9015 ST.GALLEN	Tél. 0041/ 71-311 27 19 émail: waschaffner@bluewin.ch
Slovaquie	Slovenský Zväz Záhradkárov Republikový Výbor	Havlickova 34 SK - 817 02 BRATISLAVA	Tél. 00421/ 2-20 70 71 76 Fax. 00421/2-20 70 71 77 émail: info@szz.eu.sk



# Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux association sans but lucratif



Adresse: 20, rue de Bragance, L - 1255 Luxembourg

site Internet de l'Office : [www.jardins-familiaux.org](http://www.jardins-familiaux.org)

## COMITE EXECUTIF:

Président de l'Office et président du comité exécutif Wilhelm WOHATSCHEK (A)

Hervé BONNAVAUD (F) ; Peter PASCHKE (D) membres ;

Jean KIEFFER (L) trésorier

Malou WEIRICH (L) secrétaire générale

## REVISEURS DE CAISSE:

Preben JACOBSEN (DK), Walter SCHAFFNER (CH), Karen KENNY (GB)

## REVISEUR SUPPLEANT:

Lars OSCARSON

## ASSEMBLEE GENERALE:

Les fédérations de l'Allemagne, de l'Autriche, de Belgique, de Danemark, de Finlande, de France, de la Grande-Bretagne, de Luxembourg, de Norvège, des Pays-Bas, de Pologne, de Slovaquie, de Suède, de Suisse

**TRAIT D'UNION** est édité par l'Office International du Coin de Terre et des Jardins Familiaux a.s.b.l. et paraît deux fois par an.

**Rédaction:** Malou WEIRICH, Office International

**Distribution:** par E-Mail de l'Office International

**Conception et réalisation:** Zentralverband der Kleingärtner und Siedler Österreichs

**Layout/DTP:** Werbegrafik-Design Karin Mayerhofer, BeSch, Ing. Beate Scherer

**Source de photos:** les fédérations allemande, anglaise, autrichienne, finlandaise, française, japonaise, néerlandaise, polonaise, suédoise et l'Office International

**Date:** 2014